

Printemps-été 2022

N° 76

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le budget 2022 en mars dernier. Notre priorité reste l'amélioration de la vie dans notre commune en poursuivant et réalisant les 3 projets que nous avons prévus et engagés tout en maîtrisant nos dépenses. Fidèles à nos engagements, nous n'avons pas augmenté la fiscalité locale.

Nos projets passent obligatoirement par la recherche de subventions et de contraintes administratives. Cela prend du temps et ne va pas assez vite pour certains. J'en suis consciente, mais il ne serait pas raisonnable d'aller plus vite en se passant de l'aide financière de nos partenaires.

Les travaux de restauration de l'église se poursuivent mais il s'agit véritablement d'un travail d'art qui demande beaucoup de temps. Un diagnostic complémentaire sur la charpente existante du clocher fait apparaître une intervention plus lourde que prévue initialement. En effet, l'ensemble du chevonnage est à reprendre et de nombreux bois sont à changer. La fin de cette intervention est prévue pour la fin du mois de juin et laissera la place pour la couverture du clocher.

Concernant le projet de construction d'une nouvelle école sur le site de la Croisette il est, bien évidemment, toujours d'actualité, comme je vous l'avais indiqué dans le précédent bulletin municipal. Le projet initial a été abandonné, la construction était trop imposante. Mais surtout son implantation était bien trop proche des riverains. En effet, les habitants du lotissement « le Clos du Château » ont réagi ainsi que les habitants des deux habitations situées rue de Villedommange. Ils auraient eu un bâtiment de 8 m de haut devant leurs fenêtres puisque la construction se trouvait à 6,80 m de la limite de leur propriété. Une éventuelle extension de l'école

(prévue dans le marché) empiétait considérablement l'espace jeux des enfants, allant jusqu'à le neutraliser en partie. L'AMO (assistant à la maîtrise d'ouvrage) a été remercié et nous travaillons actuellement avec un nouveau bureau d'études. Le nouveau projet sera implanté différemment puisque le bâtiment P3 a été démolé par décision du conseil municipal. Cette démolition libère beaucoup d'espace et il est maintenant plus aisé de prévoir l'emplacement de notre future école. L'objectif est de construire un bâtiment simple et fonctionnel s'intégrant parfaitement sur le site en préservant au maximum les riverains, l'environnement et la magnifique vue sur la montagne de Reims. Certains diront que les délais envisagés ne pourront être respectés mais le premier projet nous exposait à un recours du collectif des riverains devant le tribunal administratif ! Quelle en aurait été l'issue et dans combien de temps ?

Quant au projet de sécurisation dans le village pour essayer de faire ralentir les voitures, nous avons obtenu les différents devis demandés par la commission. La commune prendra à sa charge les aménagements sur la voie départementale qui traverse le village en sollicitant une subvention du département. Concernant les voiries communales, qui sont de la compétence du Grand Reims, je relance depuis le mois de janvier les services et les choses semblent enfin avancer. La communauté urbaine devrait réaliser et financer les aménagements prévus à l'entrée du village, route de Jouy-lès-Reims ainsi que la rue d'Entre-deux-Villes dans un délai de deux mois.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes vacances d'été, de bons moments de repos et de détente en famille ou entre amis.

Bonne lecture et bel été

Anny DESSOY



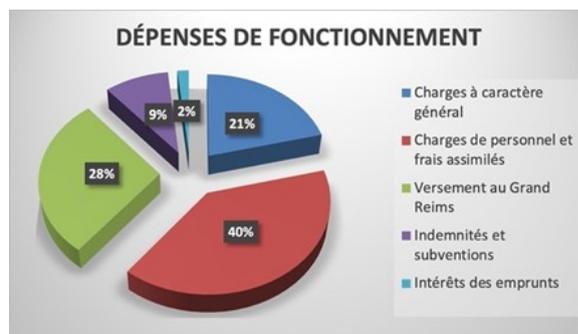
Horaires de tonte et utilisation d'engins thermiques pendant les jours ouvrables :
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Horaires d'utilisation de la tondeuse à gazon le samedi :
de 9h à 12h et de 15h à 19h.

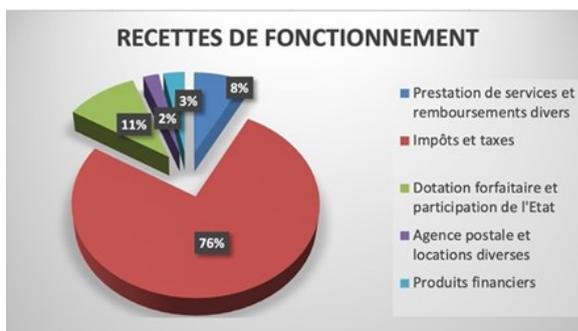
Dans la commune il est demandé de ne pas tondre ou d'utiliser des engins thermiques le dimanche et les jours fériés.

Dépenses et recettes 2021

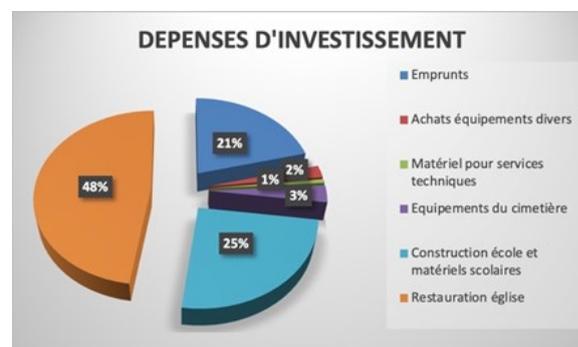
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISE AU 31/12/2021
Charges à caractère général	93 380 €
Charges de personnel et frais assimilés	175 134 €
Versement au Grand Reims	125 686 €
Indemnités et subventions	41 782 €
Intérêts des emprunts	7 410 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	443 392 €



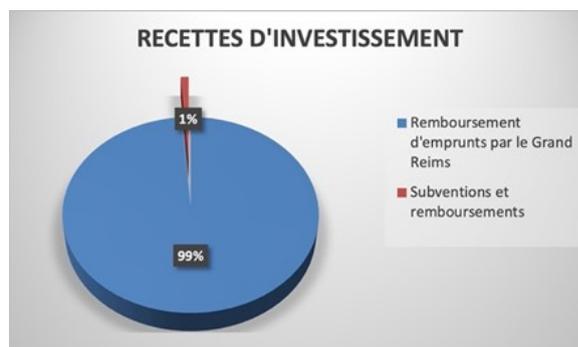
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISE AU 31/12/2021
Prestation de services et remboursements divers	47 063 €
Impôts et taxes	475 240 €
Dotation forfaitaire et participation de l'État	65 773 €
Agence postale et locations diverses	14 325 €
Produits financiers	19 354 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	621 754 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RÉALISE AU 31/12/2021
Emprunts	65 166 €
Achats équipements divers	6 940 €
Matériel pour services techniques	2 203 €
Équipements du cimetière	9 632 €
Construction école et matériels scolaires	77 925 €
Restauration église	147 930 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	309 796 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT	RÉALISE AU 31/12/2021
Remboursement d'emprunts par le Grand Reims	115 500 €
Subventions et remboursements	1 292 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	116 792 €



Bertrand Gourdiér

L' expression

« Avaler des couleuvres »

Voilà bien une expression imagée qui ne met guère en appétit.

La locution signifie encaisser un coup, subir un affront sans pour autant broncher, soit pour assurer sagement sa sécurité soit parce que par un esprit courtisan vous êtes enclin à un silence pouvant s'avérer coupable voire douloureux.

Pourquoi des couleuvres en lieu et place de vipères ? La

première explication remonterait à un temps où l'anguille, qui ressemble à un reptile, foisonnait dans les fleuves et rivières du royaume. Aussi, si quelques ennemis vous aviez, il était de bon goût de les attabler chez vous pour leur servir, sans qu'ils ne s'en rendent compte, des couleuvres mêlées à des anguilles. La seconde remonterait à son origine paronymique avec le mot « couleur ». Entre le XIII^{ème} et le XVII^{ème} siècle, ce terme, jugé trop séduisant et d'un luxe condamnable pour les prélats et certains théologiens, symbolisait la perfidie.



Le trophée de la Marche des Élus

20 années de travail

Vendredi 29 avril, en salle du conseil municipal, en présence de conseillers municipaux, des agents de la commune, Didier Picard a reçu des mains de Madame le maire, Anny Dessoy, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, récompensant ainsi 20 années de travail.

Didier Picard est arrivé dans la commune le 18 septembre 1999. Il a été titularisé en novembre 2005. Depuis, cet agent, toujours disponible, d'humeur égale, avec un bon état d'esprit dans le travail met tout son talent et son savoir-faire à entretenir la commune.

Un diplôme signé de la main de Monsieur le préfet lui a été remis. Un cocktail a suivi cette cérémonie pour remercier l'Adjoint technique territorial de la commune.



Fleurissement été 2022



Le jeudi 19 mai, le groupe d'une douzaine de bénévoles de Les Mesneux a procédé à la plantation de pas moins de 1100 végétaux de 45 variétés différentes, proposés par l'horticulteur spécialisé Michaelis, dans les différents espaces de la commune dévolus à cet effet et préalablement préparés par les employés communaux.

Le thème de couleurs retenu pour cet été 2022 allait du rose au pourpre éclairé de touches de jaune et de bleu.

Cette journée de travail rondement menée s'est achevée par l'assemblée générale de l'association qui gère le fleurissement du village, la CLEF, en présence de Mme Anny Dessoy, maire, et s'est prolongée convivialement par un apéritif dînatoire où chacun a mis la main à la pâte.

Ne reste plus à attendre que le fleurissement, après éclosion, rime avec embellissement.

Aline Baudou

La Marche des Élus

1331 marcheurs pour
la 47ème Marche des Élus,
jeudi 26 mai 2022 à Serriers !

SERMIERS 1	THILLOIS 6
MUIZON 2	LES MESNEUX 7
ECUEIL 3	GERMIGNY 8
CHAMERY 4	TRESLON 9
SACY 5	FISMES 10

Nombre de communes participantes 43

Arrêts sur image



Elagage, allée du Noyer des Enfants



Remise de la médaille des 20 années de travail



La cantine de l'école...



Cérémonie du 8 mai, devant le monument



Les vélos fleuris



Tirage de la tombola



Le village

La réserve incendie

Pour être en conformité, la réserve incendie qui est située sous la place du village a été matérialisée.

Des places de parking sont réservées pour l'installation d'un camion de pompier qui pourrait se garer afin de pomper l'eau de la réserve.

La place réservée aux personnes à mobilité réduite est déplacée sur la gauche de l'allée piétonne de la place.



Deux arbres

Deux arbres ont été plantés par les employés communaux à l'extrémité de l'Allée du Noyer-des-Enfants.

Un charme et un prunus remplacent un arbre malade qui avait été enlevé il y a quelques années.

Il faudra quelques années pour avoir de l'ombre !

Bibliothèque participative

Une boîte à livres a été implantée près de l'abribus, adossée à l'école. Jean-Michel Martin est le concepteur de cette bibliothèque. Chacun peut y déposer ou emprunter un **livre** librement.

La **boîte à livres** offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage. Elle est accessible 24h/24 et 7j/7.

Les premières **boîtes à livres** sont apparues à Graz, en Autriche, en 1991, sous le vocable de « bibliothèques ouvertes » (die offene Bibliothek), dans le cadre d'un projet artistique mené par Clegg & Guttmann, un duo d'artistes israéliens.

N'hésitez pas à la faire fonctionner ; nous vous souhaitons de bonnes lectures !



Collecte de dons



En solidarité avec l'Ukraine, la commune des Mesneux a organisé des collectes.

L'appel aux dons a été entendu et les habitants du village ont apporté des produits d'hygiène, des couches pour bébés et des denrées alimentaires non périssables, devant l'école.

La banque alimentaire est venue chercher une vingtaine de gros cartons ainsi récoltés.

La banque alimentaire est associée à la Croix Rouge marnaise pour assurer un transfert sécurisé vers la frontière ukrainienne.

Ce n'est pas un sprint mais plutôt un marathon : d'autres opérations de collecte seront prévues.

Du côté du P3

L'ancien bâtiment, dégradé au fil des années, vit ses derniers moments.

En effet, depuis le 28 mars dernier, les ouvriers de l'entreprise Kentsel démontent la toiture avec précaution car celle-ci est en fibrociment, avec une présence avérée d'amiante. Chaque partie de la toiture est emballée et sera enlevée par un transporteur pour être traitée par la suite dans une usine certifiée amiante.



L'enlèvement de la charpente a suivi ; les ouvriers travaillent maintenant à l'intérieur du bâtiment, démontant les tuyaux, radiateurs, lambris, huisseries intérieures et extérieures avant que le bâtiment soit ensuite détruit à partir du 19 avril.

Une pelle mécanique de démolition a mis à terre le bâtiment en quelques jours.

Une place libérée qui pourrait être vite occupée par le nouveau groupe scolaire.



Chasse aux œufs

Le Comité des fêtes des Mesneux a organisé samedi 9 avril dernier, sa 1^{ère} chasse aux œufs.

Cette manifestation était réservée aux enfants du village, de la maternelle à 10 ans.

Ce sont plus de quatre-vingts enfants qui ont cherché des œufs en chocolat dissimulés, pour les petits, guidés par les parents, dans l'espace sécurisé du parc de la Croisette. Pour les plus grands, les œufs étaient cachés sur le plus grand terrain.

Les enfants ont cherché les œufs dans les bosquets et au pied des arbres, afin de remplir leurs petits paniers, fournis au départ de la chasse aux œufs.

Un instant qui valait son pesant d'œufs.



Classe transplantée à l'école

Une année scolaire tournée vers la nature.

Cette année, l'école a choisi d'orienter les apprentissages sur la thématique de la nature.

Les trois classes ont bénéficié de plusieurs interventions du Parc Régional de la Montagne de Reims. Outre l'étude du patrimoine architectural de Les Mesneux, les élèves ont mené des apprentissages sur le patrimoine naturel local (étude de la vigne, des cultures céréalières, étude de paysages et des faux de Verzy). Ils ont aussi découvert le patrimoine naturel à l'occasion d'un parcours d'orientation lors d'une journée complète à la Maison du Parc à Pourcy.

L'intégralité de ce projet a été financé par la Mairie que nous remercions.



Dans la continuité de ce projet pédagogique, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe transplantée du 30 mai au 3 juin au sein du Parc Régional des Vosges du Nord, à la Maison de l'eau et de la rivière située à Frohmuhl.

Ce fut une semaine très enrichissante à différents titres. Tout d'abord, après avoir subi autant de restrictions dans le domaine des relations sociales, les enfants ont pu vivre une formidable expérience tous ensemble pendant 5 jours.

C'était un bonheur de retrouver au quotidien cette dynamique de groupe, mais aussi la solidarité et l'entraide de ces élèves de 3 niveaux différents.

Ensuite, l'animatrice a établi une excellente relation avec les élèves et leur a fait découvrir le patrimoine naturel local.

La thématique de la semaine était axée sur les milieux humides. Ainsi, les élèves ont travaillé le cycle de l'eau, les cours et les étendues d'eau, la faune de la mare et de la rivière...

Ils ont découvert une tourbière, sont allés à la recherche des traces du castor, ils ont fait une grande randonnée en forêt pour trouver une source, et une sortie nocturne ponctuée de contes étiologiques...

Le financement de ce séjour a été assuré par les parents, la coopérative scolaire et la Mairie.

Pour clôturer cette année, la thématique de la kermesse porte sur... la préservation de la nature !

Patricia Trisson

Mon école : paroles d'enfants...

Les enfants de l'école nous ont confié leurs impressions en cette fin d'année scolaire.

Les maternelles :

J'aime faire la motricité : les échasses, les cerceaux, les barres sur les plots, les parcours où il faut sauter, passer sous la barre, slalomer en courant, sur les échasses, tourner autour du cerceau...

Être à l'école c'est ce qu'il y a de mieux, je préfère le travail.

J'adore les ateliers de travail.

Je suis gourmande j'aime la cantine !

J'aime écrire des lettres en attaché.

A la récré, je joue au « renard qui chasse ». C'est super !

Les primaires :

J'aime les arts plastiques : concours de dessins de fleurs tropicales, décorer les plaques d'égouts (?).

Sybillie vient nous raconter des histoires toutes les semaines. Chez les CM1/CM2 c'est Chantal.

Les livres choisis sont passionnants. Puis on discute sur l'histoire.

J'aime retrouver mes copains pour jouer, mais je préfère encore les maths.

A la cantine, je déteste les quenelles et les raviolis ; le reste ça va !

Parfois, Roselyne nous met une chanson sur les brocolis par exemple.

On prépare une danse pour la kermesse ; c'est sympa et c'est marrant !

En classe, on a une boîte à compliments, une boîte à soucis et une boîte à idées... Chaque semaine la maîtresse ouvre les boîtes. J'ai aimé cette idée !

On a adoré le séjour pédagogique et surtout la boum ! On a appris à danser le Madison avec les animateurs.

La visite du collège nous a permis de faire connaissance avec les lieux pour l'an prochain ; c'était très utile et intéressant.

Je quitte l'école et je garderai le souvenir des maître et maîtresse gentils, accueillants et chaleureux.

Au périscolaire, j'ai passé des moments inoubliables à jouer et à faire des activités.

Les personnes qui nous surveillent sont gentilles et elles ont plein d'idées.

Moi je retiendrai les efforts que les autres ont fait pour moi.

Pour moi c'est l'amitié dans l'école que j'ai aimée.

Un habitant, une passion

La rédaction du bulletin municipal continue à dénicher les habitants de la commune qui ont une passion. Dans ce nouveau numéro, trois habitants de la commune, connus de la rédaction, ont une passion commune...
l'écriture.

Habitant du village depuis novembre 1978, **Jacques BAUDOU**, est passionné d'écriture. Ses études scientifiques (Licence des sciences de la vie, Doctorat de troisième cycle de biologie cellulaire) et son Certificat d'aptitude à l'animation socio-éducative ne le prédestinaient pas à devenir l'un des meilleurs spécialistes en France des « mauvais genres ».

Créateur du festival du roman et du film policiers de Reims qu'il animera huit éditions durant, fondateur avec Maurice Frydland des Rencontres européennes, puis internationales, de télévision de Reims (vingt éditions depuis 1988), dont il assurait le secrétariat général, Jacques Baudou était chargé de mission à la direction de la Culture de la ville de Reims sur l'audiovisuel, le livre et le multimédia.

L'auteur a publié, seul ou en collaboration, des dizaines d'études, de préfaces, d'articles ou d'anthologies sur le roman policier ; sans oublier de nombreux volumes omnibus chez divers éditeurs (Le Masque, Presses de la Cité, Denoël), des ouvrages de référence sur la télévision, la radio, le roman policier (Le Guide totem du polar chez Larousse), la science-fiction et la fantasy.



Cette étagère rassemble la totalité de ses ouvrages

Jacques Baudou a été critique littéraire et chroniqueur au *Monde*, pendant plus de vingt ans : il y défendait sa passion des littératures d'imaginaire (science-fiction, fantasy et fantastique).

Auteur de nouvelles policières et de science-fiction, il est aussi membre du jury du Grand prix de littérature policière et vice-président du jury du Prix Imaginales.

Critique de Science-fiction et de Fantasy au *Monde des livres*, l'auteur utilise parfois le pseudo Daniel Prasson.

Maintenant à la retraite, Jacques collabore à la revue « Le Rocambole » (ouvrage de littérature populaire), à la revue Foyer romans avec T. HIRT comme éditeur, et écrit pour la revue « Papiers nickelés », revue humoristique, qui, plus qu'une revue, est une mémoire.

Une vingtaine de livres à son actif. Parmi les derniers...5 romans de genre...dont Histoire de fantôme, Monstre de Reims à Verzy (énigme des faux de Verzy)...

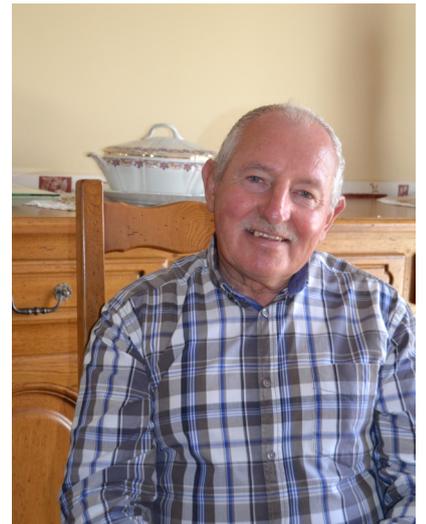
Dans son pavillon aux abords du vignoble champenois, **Bernard Desson** en vint à l'écriture un peu par hasard. Bernard naît peu de temps après la Seconde Guerre mondiale. A cette époque, le peuple retrouve la vie sans restriction. Mais alors qu'il profite de sa retraite de la police, il est victime d'un accident médical et perd une partie de sa mobilité.

Ce premier livre est une biographie ; c'est un témoignage, une thérapie face à la dure réalité de sa nouvelle vie. L'auteur nous prouve qu'avec de la ténacité et du courage, nous sommes capables de surmonter bien des épreuves.

Bernard n'est pas tendre avec la médecine ou plutôt contre la médecine qui devient peut-être un peu trop mercantile, avec ses dépassements d'honoraires systématiques. C'est avec rage envers le responsable de l'erreur médicale que ce livre a été écrit.

Nous le voyons beaucoup dans le village. Bernard marche pour conjurer le sort de sa vie brisée.

« Histoire d'une vie brisée par un accident médical » aux éditions Baudelaire en vente dans les librairies ou à son domicile



Un habitant, une passion...suite

Dans le haut du village, **Jean-Pierre Helstroffer** habite Les Mesneux depuis 39 ans. De son enfance au lycée, des études à sa carrière de directeur commercial dans le bâtiment, son acharnement fut celui de la lecture, de la littérature, et tout naturellement, de l'écriture.

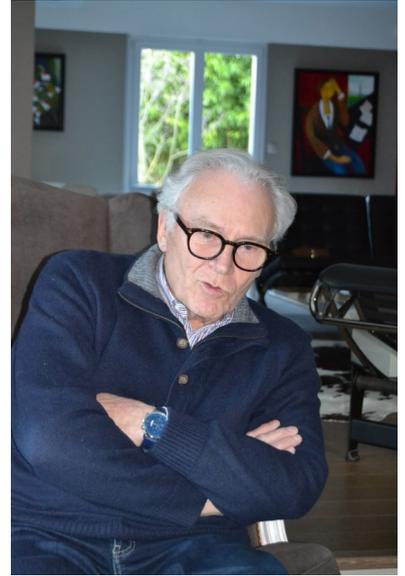
Cette passion de l'écriture s'est traduite par la publication de six romans. Six romans qui réclamèrent une bonne centaine de présentations aux éditeurs — toujours et de plus en plus frileux. Et finalement, au terme de tout cela, un imprimeur qualifié, et deux prénoms chéris, finiront par lui offrir la pertinence de l'autoédition.

(editions-victoire-gaspard.fr)

Citons les deux derniers romans ; « Journal Papillon », « Trois îles... ».

Son tout dernier, « Trois îles... », fait 450 pages et tout s'est joué d'après lui dans le premier quart d'heure, le temps d'un premier croquis... La situation ? Une jeune femme assise sur le pont avant d'un bateau, lequel bateau visitait trois îles en mer Égée.

Ce croquis a été griffonné – aujourd'hui c'est la couverture du bouquin – au-dessous deux mots sont notés (ses titres ont toujours deux mots). Le reste est venu presque tout seul. Enfin, derrière tout cela, il reste le travail... journalier. À une époque très tôt le matin, aujourd'hui parfois tard dans la nuit...



Pour information mais aussi pour vous donner l'envie de le faire, le temps passé sur le manuscrit de « Trois îles... » : plus de 5500 heures de travail, de correction, d'espoir, de doute, pour, finalement, 5500 heures de plaisir. Perfectionniste jusqu'au bout ! l'impression de ce livre est la 49^{ème} version de son manuscrit,

Plusieurs titres sont en préparation... dont un recueil de poèmes...

Contact : adresse mail jphels@hotmail.com ou portable 06 58 16 25 11

JPG et GL

Sortie ASC

La journée d'un prince au Château de Chantilly

Ils n'ont pas hésité à se lever de très bonne heure ce dimanche 3 avril et furent récompensés par un temps ensoleillé après l'épisode neigeux de la semaine précédente !

65 participants se sont retrouvés sur la place de notre village au départ d'un bus et d'un minibus à 7h30 du matin. Direction le Château de Chantilly où deux guides nous attendaient pour nous conter l'histoire de ce château qui a évolué à travers les époques, fut détruit à la Révolution et reconstruit par Henri d'Orléans, duc d'Aumale, au XIX^{ème} siècle.

Nous avons aussi découvert que le lieu abrite la plus grande collection de peintures anciennes (avant 1850) après le

Louvre, une bibliothèque d'exception et beaucoup d'autres merveilles.

L'heure du repas dans l'enceinte du château nous a permis de reprendre des forces pour une démonstration de dressage équestre dans les Grandes Écuries.

Musée du Cheval ou Parc du Château, retourner admirer les peintures ... le temps fut trop court, il fallait déjà rentrer !

Question souvent posée dans le bus : "A quand la prochaine sortie ?"

Chut !!! Probablement fin septembre début octobre, et a priori elle pourrait nous emmener dans le Nord de la France, à Roubaix, pour y découvrir, entre autres, une piscine d'exception. (Pas de maillot de bain requis...) Surveillez les infos du site de l'A.S.C. !

Ingrid Le Bot



Installation de la FIBRE

Nous sommes éligibles à recevoir la fibre depuis le 25 avril 2022, mais avant tout...

Vérifiez l'éligibilité à la fibre optique de votre maison

Avant d'entamer des démarches pour **installer la fibre optique dans une maison**, il convient de s'assurer de l'éligibilité de son domicile. En boutique, sur internet ou par téléphone, les fournisseurs mettent à disposition un **test d'éligibilité** à la fibre optique. Celui-ci permet d'identifier les opérateurs couvrant le logement et la vitesse de connexion qu'ils proposent.

Installation de la fibre optique dans une maison : les étapes

Le **raccordement fibre** se déroule toujours en deux étapes : Il faut d'abord tirer la fibre de la rue jusqu'à chez soi, puis réaliser le branchement dans son logement. L'**installation fibre** dure généralement de **2 à 4 heures**, en fonction de la distance qui sépare le point de branchement le plus proche de la maison à la **prise fibre optique**.

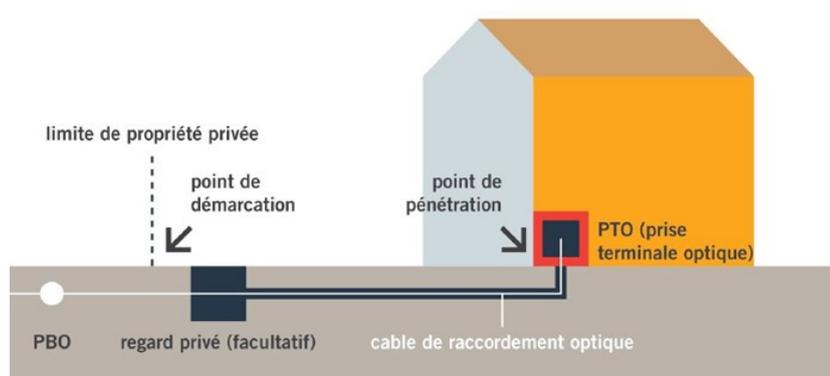


Schéma fibre optique d'une installation en maison individuelle
(PBO : point de branchement optique – PTO : pont de terminaison optique)

Etape 1 : Le branchement de la fibre de la rue jusqu'à sa maison

Les travaux de branchement de la fibre débutent dans la rue : à l'extérieur de la propriété, les techniciens commencent par ouvrir la "chambre télécom" de la maison afin de **recupérer le point de branchement fibre optique**.

Grâce à un câble de tirage, **la fibre est tirée** dans le fourreau déjà emprunté par le câble téléphonique. Généralement, l'arrivée des fourreaux se trouve dans le garage, non loin du compteur électrique. Il convient au client de s'assurer que cet emplacement soit **accessible aux installateurs** et non obstrué par un meuble, par exemple. A ce stade, la fibre est dans votre logement mais n'est pas encore branchée.

Etape 2 : L'installation de la prise fibre

Selon les considérations pratiques ou esthétiques du client et après examen de l'habitation, les techniciens déterminent **le trajet le plus adapté** pour faire circuler la fibre jusqu'à la "**prise fibre optique**" terminale en utilisant l'un des fourreaux, les plinthes ou à travers la cloison. La prise fibre optique est alors installée et soudée.

L'emplacement de la **prise fibre** est important puisque celle-ci sera reliée à la box. Il s'agit de prendre en compte l'agencement de la maison mais également la manière dont le client souhaite connecter ses équipements à la box (Ethernet, WI-FI ou courant porteur en ligne). Les installateurs paramètrent la box et testent son débit. Si tout est en ordre, la procédure de branchement fibre est terminée

Choisir son fournisseur : quatre acteurs majeurs

Pour l'essentiel, l'accès au très haut débit en France relève de quatre opérateurs principaux : **Orange, Free, SFR et Bouygues**, qui délivrent la fibre optique.

Le **FTTH** (Fiber To The Home soit « fibre jusqu'à la maison ») propose un **raccordement fibre** « à 100% » grâce à l'installation d'une **prise fibre optique** à l'intérieur du logement. Il offre une grande stabilité de connexion et un meilleur débit montant.

La fibre **FTTLA** (Fiber To The Last Amplifier soit « fibre jusqu'au dernier amplificateur »), utilise un câble coaxial pour les derniers mètres du raccordement final.

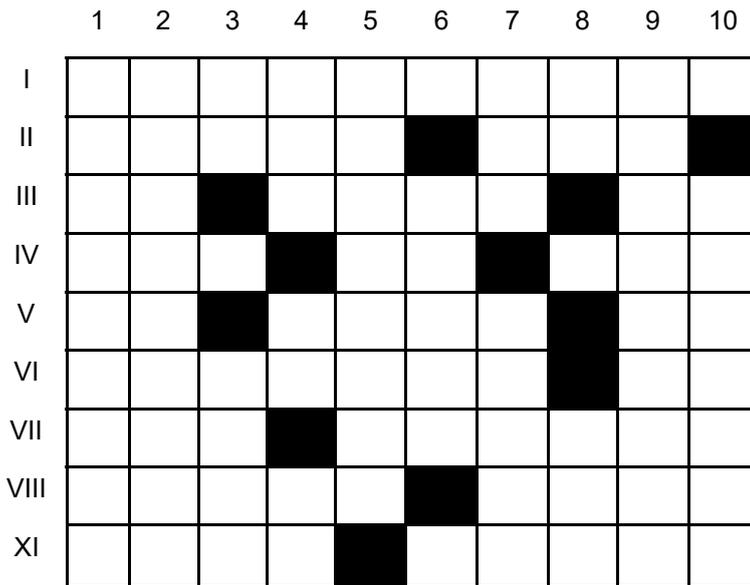
Faut-il être présent durant l'intervention du branchement de la fibre ?

Oui ! Pour des raisons légales, les opérateurs demandent à leurs clients d'être présents pendant toute la durée de l'intervention. Toutefois, en cas d'empêchement, il est possible de se faire représenter par une personne majeure. Certains opérateurs vous demanderont peut-être de les prévenir en amont.

Une **installation fibre** optique maison individuelle peut coûter jusqu'à 150 € en fonction de son fournisseur d'accès à internet.

Les mots croisés de Guy

Avertissement : les mots croisés sont un jeu de mots ; mais aussi un jeu de lettres



Horizontalement :

- I- La maladie de l'auteur ne l'était pas.
- II- Matière – Il a interdit Tartuffe.
- III- Platine – Comme un pays du nord – Ancienne monnaie d'un pays du nord.
- IV- Il a fait la Longue Marche à reculons ? – Pour bronzer – Sans glyphosate.
- V- Transforme un rat en sprat – A l'est de nouveau – Reste au chalut en enlevant le haut.
- VI- Spécialité de l'auteur – Personnage de théâtre.
- VII- Aspi – Délecte.
- VIII- Sort des reins – Attacher.
- IX- Contraire du I horizontal – Grille.

Verticalement :

- 1- Tel le Tartuffe autorisé.
- 2- La langue de Molière, par exemple.
- 3- Les enlever revient à faire fi d'un fait – Grand lac.
- 4- Ville – Possessif – Sur une plaque d'un pays du nord.
- 5- Tel le théâtre de l'auteur.
- 6- Personnage de l'auteur.
- 7- Le théâtre par exemple – Plutôt pour un jeu ici que pour l'art.
- 8- L'amour l'a bien changée – Mélange gazeux.
- 9- Comme certains personnages de l'auteur.
- 10- Et pour finir, la signature.

Les mots cachés de Sylvain

LE NOM DE LA COMMUNE
SAINT-LUMIER-LA-POPULEUSE

La plaque de cocher

La plaque de cocher se trouve sur la façade
du n° 15 rue de Villedommange

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

Réception du public :

Lundi-mardi-mercredi
jeudi-vendredi
de 14 h à 18 h

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 16 h 30 à 19 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Directeur de la publication :

Anny DESSOY

**Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.**

Adresse du site :
mairie-lesmesneux.fr

Adresses utiles :
asclesmesneux.fr
grandreims.fr

C'était notre président...

D'abord on n'y croit pas. Non, pas lui, pas Serge !

Et on se révolte. C'est injuste. A 65 ans...

Malgré les efforts de la médecine, la maladie a été la plus forte.

Alors on se résout à voir la réalité en face : il n'est plus là.

Et il nous manque.

Lui qui ne comptait pas son temps, au service des autres.

Arrivé à l'ASC par le tennis, il en est très vite devenu un dirigeant bénévole : vice-président, puis président.

Organisant, arbitrant, gérant l'association, mais aussi animant les réunions, les manifestations avec une bonne humeur permanente.

Même ces derniers temps, assumant sa tâche jusqu'au bout, entre deux séjours à l'hôpital.

Respect.

C'était notre président. C'était surtout un ami.

Nos meilleures pensées et toute notre sympathie à sa famille.

Taxe foncière

Rappel : les parts communale et départementale de la taxe foncière sont fusionnées et affectées aux communes en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Les taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier qui connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Le conseil municipal (du 28 mars 2022), a décidé à l'unanimité des présents et représentés, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2021 et d'intégrer la part du département soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,12 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 13,31 %

Evénements

Pour la cérémonie du **14 juillet, le rendez-vous est fixé à 11h30** sur la place du village. Ce moment sera suivi d'un vin d'honneur.

Comme chaque année, le mois de septembre rime avec rentrée scolaire. Et cette année, c'est le **jeudi 1^{er} septembre 2022**.

Le Comité des fêtes organise la randonnée pédestre le **dimanche 18 septembre**.

État civil

Naissances :

Augustin CHAPPAT, le 18 mai 2022

Mariage :

Katia CONCALVES et José FERREIRA, le 7 mai 2022

Décès :

Joël TILLY, le 3 février 2022

Anne FONDEUR née DESPATURES, le 22 mars 2022

Alain BERNARDEAU, le 1^{er} avril 2022

Serge DURDUX, le 28 avril 2022